

AVIS DE RECRUTEMENT

La Commune de Vresse-sur-Semois recrute DEUX SAISONNIERS POUR LE SERVICE TRAVAUX

La Commune de Vresse-sur-Semois recrute 2 SAISONNIERS POUR LE SERVICE TRAVAUX :

- 1 saisonnier du mois d'avril au mois d'octobre 2024 ;
- 1 saisonnier du mois de mai au mois de septembre 2024.

FINALITES ET MISSIONS PRINCIPALES

L'ouvrier sera chargé de l'entretien des espaces verts (tonte et tailles), de la propreté des villages et des voiries, de l'entretien des cimetières de la commune. Il travaille notamment en équipe.

COMPETENCES PRINCIPALES

- Assurer l'entretien des espaces verts publics de la commune ;
- Assurer la propreté le long des routes et des espaces publics ;
- Prévoir son matériel et les matériaux pour l'exécution de son chantier ;
- Nettoyage, entretien et rangement du matériel, des équipements, des véhicules et des locaux ;
- Collaboration avec les autres corps de métier ;
- Intervention lors de catastrophes naturelles ou situation d'urgence.

Cette liste n'est pas exhaustive, suivant ses compétences, d'autres tâches que réalise le service technique pourrait lui être affectées. L'agent doit accepter de travailler en extérieur par tous les temps (il n'y a pas de congés "intempéries").

PROFIL RECHERCHE

Connaissances techniques :

- Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques liées à sa fonction :
 - o Avoir des connaissances dans le domaine des parcs et jardins ; taillage des plantes, tonte et débroussaillage.
 - o Avoir des connaissances relatives à l'utilisation au matériel mis à disposition pour le poste : taille haie, débroussailleuse, souffleur. Connaître le type de carburant à utiliser et les nettoyages à effectuer pour le bon fonctionnement de ce matériel.
- Connaître les règles de sécurité relatives au poste.

Compétences comportementales :

- Faire preuve d'anticipation dans la gestion du travail et des outils (machines, camionnette, ...);
- Avoir une conduite défensive ;
- Respecter et appliquer les instructions et injonctions du supérieur hiérarchique ;
- Écouter, consulter ses collègues et communiquer de manière proactive afin de contribuer au maintien d'un climat de travail agréable ;
- Avoir l'envie et le goût du travail bien fait ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Être ponctuel ;

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Conditions générales :

- Être ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les ressortissants hors Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'AGW du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Fournir un extrait de casier judiciaire vierge (**mod 595** -avant la date de l'examen) ;
- Satisfaire aux lois sur la milice ;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer
- Toutes les conditions précitées doivent être remplies à la date de clôture des candidatures ;
- Réussir les épreuves de sélection.

Conditions particulières :

- Être titulaire d'un permis de conduire B.

REGIME ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Régime de travail : Temps plein (38h00 /semaine)

Durée : Déterminée

Type : Contractuel

Salaires : Échelle de départ : E2 –barème RGB de la fonction publique – rémunération variable en fonction du nombre d'années d'expérience professionnelle utile à la fonction

Exemple : salaire brut annuel sans ancienneté temps plein - 14.133,53€ – 16.599,85€ brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence).

ATOUS

- Détention du permis BE et/ou CE ;
- Être dans les conditions d'obtention d'un passeport APE au plus tard lors de l'engagement.

AVANTAGES

- Jours de congé en fonction du contrat proposé ;
- Chèques-repas ;
- Intervention à 100% pour les frais de transport entre domicile et lieu de travail organisé par les sociétés de transports publics ;
- Octroi d'une indemnité kilométrique pour l'utilisation de la bicyclette sur le chemin du travail.

EPREUVES DE SELECTION

Après une première analyse des dossiers respectant les modalités de candidature, les candidats jugés recevables seront conviés à un entretien oral.

MODALITES DE CANDIDATURE

Vous devez adresser votre candidature par courrier recommandé ou la déposer auprès du Directeur général, contre accusé de réception pour **le vendredi 5 avril 2024** (date de la poste faisant foi) :

Commune de VRESSE-SUR-SEMOIS
Monsieur le Directeur général
Rue Albert Raty, 112
5550 VRESSE SUR SEMOIS

Documents qui doivent obligatoirement être annexés aux candidatures :

- Curriculum Vitae ;
- Lettre de motivation ;
- Copie du diplôme ou des attestations des formations suivies en lien avec la fonction ;
- Extrait du casier judiciaire vierge (mod 595) ;
- Une copie du permis de conduire B.

La date limite pour le dépôt des candidatures : **vendredi 5 avril 2024**

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,

Sylvain BOSSART

Le Bourgmestre,

Arnaud ALLARD